



# LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

## Edito



Madame, Monsieur,

La traditionnelle prise de parole des vœux et les séances d'informations et d'échanges du 18 janvier ont été l'occasion, au cours de ce mois de janvier, de faire le point sur les réalisations, nombreuses, de l'année écoulée et de présenter les projets et perspectives de l'exercice à venir.

Au vu des résultats obtenus, je tiens à remercier encore une fois le docteur Antoine Khalil pour son investissement durant le temps de son mandat de président de la CME. Son dynamisme a fortement contribué à conforter et améliorer notre offre de soins comme le montrent les données d'activité 2015. C'est désormais le docteur Sylvie Michel qui a pris la relève alors même que notre établissement doit poursuivre ses efforts en matière notamment d'efficience médico-économique.

Le centre hospitalier, qui doit s'inscrire dans une logique de plus en plus territoriale, aura en 2016 pour objectif de conforter le rapprochement en cours avec les Hôpitaux des Portes de Camargue. Par ailleurs, la loi de modernisation du système de santé votée en décembre 2015 par le Parlement va se traduire par la mise en œuvre de Groupements Hospitaliers de Territoire dont le périmètre et le contenu restent encore à préciser à l'échelle du pays d'Arles.

Nous devons également continuer à travailler en 2016 à la réalisation d'un accord-cadre structurant avec la clinique Jeanne d'Arc dans l'optique de la constitution d'un pôle de santé public-privé arlésien. Ce projet de coopération a déjà été initié avec d'une part l'arrivée du centre de dialyse Diaverum et d'autre part la constitution d'un Groupement de Coopération Sanitaire d'Imagerie avec les radiologues libéraux qui se traduira cette année par l'installation d'un second scanner de toute nouvelle génération. Ce projet est ambitieux et ne pourra se concrétiser que si chaque partenaire en bénéficie pleinement.

2015 a vu enfin le résultat positif de la démarche de certification V2010 puisque 18 mois après la venue des

experts-visiteurs de la HAS en mai 2014, l'établissement vient d'être destinataire de la décision de certification avec de simples recommandations et une réserve à lever. Nous allons pouvoir nous engager dans la nouvelle étape que constitue désormais la démarche de certification V2014.

Convaincu que le centre hospitalier dispose de très nombreux atouts, en particulier de compétences humaines reconnues et d'un plateau technique très qualifié, il me semble aussi intéressant de vous faire partager la conclusion d'un article rédigé par un architecte spécialiste de l'œuvre de Paul Nelson sur notre établissement dans la récente revue du Conservatoire des Monuments Nationaux consacrée en partie à la ville d'Arles et à son patrimoine architectural : « *Expression de la modernité, associant les explorations les plus spécifiquement architecturales à celle des artistes novateurs, l'hôpital d'Arles dévoile des aspects multiples beaucoup plus complexes que son rationalisme affiché pourrait le laisser soupçonner.* »

Fort de ce diagnostic, il nous appartient collectivement de s'inscrire dans cette trajectoire afin que notre offre de soins puisse continuer à répondre pleinement aux besoins de santé des patients qui nous font de plus en plus confiance.

Très bonne année 2016 à toutes et à tous.

Le Directeur  
Laurent DONADILLE

## Alerte virus informatique

Le 17 décembre 2015, l'hôpital a été victime d'une cyberattaque. Un virus contenu dans un fichier Word présent dans un mail a commencé à infecter le système d'information et a conduit le service informatique à couper tous les serveurs. Deux journées complètes ont été nécessaires pour rétablir progressivement le système et récupérer les données qui avaient été endommagées.

La Lettre remercie l'équipe informatique pour son action et rappelle qu'en présence d'un mail dont l'expéditeur n'est pas connu, il est impératif de ne pas ouvrir les pièces jointes, de détruire le mail et d'écraser immédiatement la corbeille.



## SOMMAIRE :

Le centre hospitalier certifié V2010 .....	P 2
Laboratoire de biologie médicale : première visite des experts visiteurs du COFRAC.....	P 2
Le centre hospitalier d'Arles s'engage en faveur des personnels en situation de handicap .....	P 3
Quelques brèves.....	P 4
Bienvenue à .....	P 4

## Le centre hospitalier certifié V2010

La Haute Autorité de Santé (HAS) a certifié en janvier 2016 l'établissement.

En effet, suite à la visite de certification qui s'était déroulée en mai 2014, un pré-rapport avait été établi par la HAS.

Il comportait 2 réserves, la première sur le critère 20a bis (prise en charge médicamenteuse du patient en court séjour) et 26a (organisation du bloc opératoire pour lequel le nouveau système qualité était en construction lors de la visite).

15 recommandations figuraient également dans le pré-rapport.

L'établissement a mis en œuvre un plan d'actions à 6 mois sur les 2 réserves et 5 des recommandations, les 10 autres recommandations étant prises en compte dans un plan d'ac-

tions à 4 ans. Ces éléments ont donné lieu à un rapport de suivi adressé à la HAS en juin 2015.

La décision définitive prise par la HAS prend en compte les procédures mises en œuvre pour le bloc (manuel qualité, charte de bloc,

protocoles validés...) et annule la réserve sur le critère 26a.

Elle maintient par contre la réserve sur le critère 20a bis au motif que la preuve de l'utilisation du

support papier de prescriptions médicamenteuses mis en place dans certains services ou sur Actipidos n'est pas établie ou l'est peu.

Par ailleurs, 4 des recommandations ont également été levées suite aux actions menées, par exemple celles concernant la sécurisation dans les services des locaux de stockage des DASRI par un digicode.

La HAS a donc certifié le centre hospitalier d'Arles avec 1 réserve et 11 recommandations, ces éléments devant donner lieu dans les 3 mois à un nouveau rapport de suivi.

Un Supplément Qualité reprenant en détail ces résultats et les plans d'actions correspondant accompagnera un prochain numéro de La Lettre.



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

## Laboratoire de biologie médicale : première visite des experts visiteurs du COFRAC

L'article L. 6221-1 du Code de la santé publique rend obligatoire l'accréditation des laboratoires de biologie médicale sur l'ensemble de l'activité réalisée. Cette accréditation est délivrée par le Comité français d'accréditation (COFRAC) et repose sur des normes européennes harmonisées et notamment la norme NF EN ISO 15189.

L'objectif de l'accréditation en biologie médicale est de garantir la fiabilité des examens de biologie réalisés et la qualité de la prestation.

Au titre de la demande initiale d'accréditation faite par le centre hospitalier d'Arles, les experts du COFRAC ont effectué leur première visite au sein des locaux du laboratoire de biologie médicale du 9 au 11 décembre 2015.

Celle-ci portait sur 3 analyses de Biochimie qui représentent 7% de l'activité totale du laboratoire mais elle a permis d'évaluer de façon générale l'état des processus qualité mis en place au laboratoire.

Sur l'ensemble des processus d'analyse, 11 écarts ont été relevés (dont 5 non critiques relatifs aux fiches quali-

té, 5 écarts techniques non critiques et 1 critique quant à la cartographie d'un des réfrigérateurs et qui a pu être levée dans les 8 jours) sur l'ensemble des items contrôlés.

Un résultat encourageant qui consacre le travail mené par Madame Martine DAUMAS, chef de service du laboratoire de biologie médicale et son équipe tout au long de l'année 2015.

La prochaine visite des experts du COFRAC se déroulera au cours du premier semestre 2016 et aura pour finalité d'accréditer un niveau d'activité supérieur ou égal à au moins 50% de l'activité totale du laboratoire.

Le Supplément Qualité qui accompagnera un prochain numéro de La Lettre reviendra avec plus de précisions sur ce dossier important.



## EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

LE CENTRE HOSPITALIER S'ENGAGE !

Depuis quelques années, le centre hospitalier d'Arles affirme sa volonté de développer une politique en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés qui témoigne de l'engagement de l'établissement en termes de diversité, de non-discrimination et d'accompagnement des trajectoires professionnelles.

L'accès à l'emploi des travailleurs handicapés est favorisé par la loi du 11 février 2005 qui pose le principe de non-discrimination et prévoit un certain nombre de mesures et d'aides à l'emploi. Il existe un accès à l'emploi pour chaque travailleur handicapé en fonction de ses aptitudes et de ses ambitions.

Conscient de sa responsabilité sociale en ce domaine, le centre hospitalier d'Arles a, dès 2011, sollicité l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) pour l'accompagner dans un projet en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés. Depuis cette

date, l'établissement a progressivement structuré sa politique d'emploi et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

La Commission Emploi Santé a ainsi été mise en place il y a deux ans pour optimiser la gestion des situations de maintien dans l'emploi et accompagner les agents en situation de restriction médicale ou de reclassement.

Des aides financières ont également été sollicitées auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) pour aménager des postes de travail et financer des formations visant à développer les compétences des travailleurs handicapés. Enfin, une psychologue du travail a été recrutée en 2015 dans le cadre du déploiement du plan de prévention des risques psycho-sociaux (RPS).

408 000€ sur les 3 prochaines années.

Ces crédits vont permettre de mieux structurer la démarche autour de la désignation d'un chef de projet handicapé, d'un référent handicap et la mise en place d'un comité de pilotage, développer la connaissance sur la thématique du handicap et informer sur les moyens mis en œuvre.

L'hôpital s'est également engagé dans cette convention à renforcer la formation et les « savoir-faire » en matière de recrutement, d'intégrer et de maintenir dans l'emploi des travailleurs handicapés, de mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation permettant de faire évoluer les représentations liées au handicap au travail et desensibiliser l'encadrement à l'accompagnement et la sécurisation des parcours professionnels des personnels en situation de handicap.

Parce que toute personne handicapée doit avoir la possibilité d'être intégrée dans une structure de travail adaptée à son handicap, parce que tout travailleur handicapé est avant tout recruté pour ses capacités et son potentiel il doit pouvoir bénéficier d'aides favorisant son insertion professionnelle. Un bilan des actions menées en ce sens sera régulièrement établi dans La Lettre.

Pascal DARTHOUX  
DRH



En 2015, l'établissement a aussi souhaité poursuivre et approfondir les axes de sa politique d'emploi et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Une convention vient ainsi d'être signée avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) qui garantit à l'établissement le financement d'actions à hauteur de

# Quelques brèves...

## Vœux 2016 et médailles du travail

A l'issue de la présentation des vœux, le 21 janvier, 11 agents ont été mis à l'honneur en se voyant décerner la médaille d'honneur du travail.



Mesdames Nicole BOTELA, cadre de santé à l'IFSI-IFAS, Evelyne ODE, technicien de laboratoire de classe supérieure, Françoise ROCHE, Infirmière de bloc opératoire et Monsieur Marcellin THOMAS, technicien supérieur hospitalier de 1ère classe ont reçu la médaille d'or pour 35 ans de service.

Pour 30 de service ont reçu la médaille de vermeil Mesdames Régine CHAINE, diététicienne de classe supérieure, Françoise MIRA, aide-soignante de classe exceptionnelle, Joëlle CHAURAND, assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, Sylvie CAMPOS, assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, Corinne RIVIERE, manipulatrice d'électroradiologie de classe supérieure et Brigitte STOERI, assistante médico-administrative de classe supérieure.

Enfin, après 20 ans de service, Madame Chantal HUGUES, assistante médico-administrative de classe normale a reçu la médaille d'argent.

La Lettre félicite tous les récipiendaires.

## Dons des Lion's Clubs



Comme chaque année, les Lion's Clubs du Pays d'Arles ont remis au service des urgences des sous-vêtements et accessoires de toilette destinés à permettre aux personnes les plus démunies venues aux urgences de repartir de l'établissement avec des effets personnels neufs. Un geste dont se félicite le service social confronté de plus en plus souvent à des situations d'extrême précarité.



## Départ de Marie BACO

De nombreux hospitaliers étaient présents lors du pot de départ organisé par Marie BACO à l'occasion de son départ pour une autre région. A cette occasion a été rappelé son investissement important dans l'accompagnement de la politique de communication de l'établissement. Celle qui a réalisé les 29 premiers numéros de La Lettre est aussi à l'origine de la charte graphique du centre hospitalier et de la réalisation des nombreux documents et dossiers reconnaissables par leur bordure orange. Elle a été chaleureusement remerciée pour le travail accompli.

## Marathon des Alpilles et lutte contre le cancer



Pour la deuxième année consécutive, le départ du marathon des Alpilles organisé par l'association Agir contre le cancer en Pays d'Arles a eu lieu du parking du centre hospitalier d'Arles le 26 avril 2015. Les bénéfices de cette manifestation ont fait l'objet d'un don de 10 000 € qui vont entre autres permettre la mise en œuvre d'une activité de socio-esthétisme et la création d'un atelier danse pour les patients suivis en oncologie médicale par les équipes de l'hôpital de jour.



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Semaine "Bien-être" à l'EFS antenne d'Arles

L'antenne d'Arles de l'EFS organise du 29 février au 5 mars une semaine bien-être.

Pour accueillir de manière conviviale votre don de sang !

Ouverture les lundis, mercredis et vendredis de 9 heures à 16 heures

## Bienvenue à...



Mme le Docteur Marie-Noëlle GILLET, pédo-psychiatre a rejoint le service du CAMSP le 4 janvier 2016



M. Benoit ROTTY, responsable du service blanchisserie a pris ces fonctions le 4 janvier 2016

Mise à disposition par le CHU de Nîmes, le Dr Lucile MARTIN, urologue a pris ses fonctions au sein du service de chirurgie générale et digestive le 13 janvier 2016

